

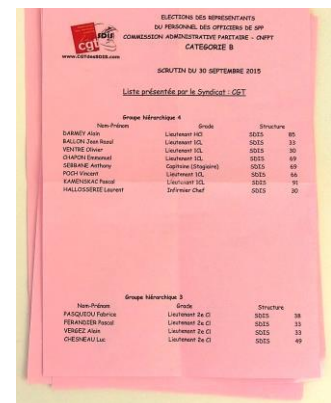
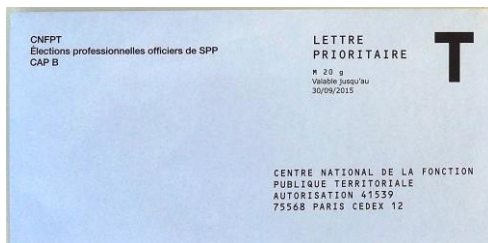


ELECTIONS CAP OFFICIERS DES SDIS 2015 COMMENT VOTER !!

Collègues officiers de catégorie B et A vous avez reçu par courrier votre matériel électoral pour les élections CAP B ou A. , cette enveloppe comprend : Les professions de foi



Une enveloppe d'envoi du vote affranchie, une enveloppe de vote et les bulletins de vote.



Pour voter il suffit de bien remplir le verso de l'enveloppe T et de la signer, l'enveloppe est prête à être postée pas besoin d'y mettre de timbre.



En absence de votre nom, prénom grade, SDIS et signature le vote pourra être invalide.

En cas de rature de nom barre ou votre vote sera considéré comme NUL.

Postez impérativement votre vote avant le 26 septembre 2015 pour qu'il parvienne dans les temps.



**Le vote CGT
votre meilleur atout !**

Elections CAP catégories B et A des SDIS 2015